

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2024/27

Nombre de délégués
Titulaires en exercice : 35
Titulaires présents : 26
Suppléants votants : 01
Procurations : 06
Votants : 33

Pour : 29
Contre : 00
Abstentions : 04

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril à dix-huit heures et trente minutes,
Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la salle des fêtes de Janailhac, sous la présidence de M. DEXET Emmanuel, Président.
Date de convocation du Conseil Communautaire : 02 avril 2024

PRESENTS : M. DEXET Emmanuel (procuration de Mme JACQUEMENT Eliane), M. RICHIGNAC Guillaume, M. BREZAUDY Alain, Mme MAYOUSSE Martine, M. BROUSSE Hervé, Mme DESSEX Martine, M. CAILLOT Alain (procuration de M. BONNAT Christian), M. DESROCHE Christian, Mme PRADIER Claudine, M. GOUDIER Jean-Louis (procuration de M. DEVARISSIAS Philippe), Mmes LACOURARIE Bernadette (suppléant M. CHAMINADE Gérard), BELAIR Florence, MM. GAYOT Loïc, MASSY Jean-Marie, ESCOUBEYROU Pascal, GERVILLE-REACHE Fabrice, Mme LACORRE Valérie, M. CARPE Jean-Christophe, Mme LANTERNAT Floriane (procuration de M. LE GOFF Jean), M. JAVERLIAT Louis, Mme LACOTE Bernadette, MM. GARNICHE Roland, BARRY Jacques, Mme CHEYRONNAUD Céline (procuration de M. MARCELLAUD Didier), M. DARGENTOLLE Georges (procuration de Mme HILAIRE-GENIN Karine), MM. DELOMENIE Bernard et M. DOGNON Jean-Bernard.

EXCUSES : MME JACQUEMENT Eliane, M. BONNAT Christian, M. DEVARISSIAS Philippe, M. LE GOFF Jean, M. CHAMINADE Gérard (suppléé par Mme LACOURARIE Bernadette), M. MARCELLAUD Didier, MME HILAIRE-GENIN Karine, M. CUILLERDIER Simon, Mme VALLADE Sylvie
SECRETAIRE : Mme Florence BELAIR

Objet : Budget Primitif annexe « Ordures Ménagères » – Exercice 2024 : Vote du Budget

Exposé :

Le Président présente au Conseil Communautaire le projet du Budget Primitif annexe « Ordures Ménagères » 2024, dont la balance s'établit en opérations totales comme suit :

	Propositions Du Président	Vote Du Conseil
Dépenses d'investissement	107 800,00 €	107 800,00 €
Dépenses de fonctionnement	1 696 113,00 €	1 696 113,00€
Dépenses totales	1 803 913,00 €	1 803 913,00 €
Recettes d'investissement	107 800,00 €	107 800,00 €
Recettes de fonctionnement	1 696 113,00€	1 696 113,00 €
Recettes totales	1 803 913,00 €	1 803 913,00 €

Délibération :

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 4 abstentions et 29 voix pour :

- **Approuve** le Budget Primitif annexe « Ordures Ménagères » 2024.

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture
le :
Publié ou notifié
le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En Mairie, le 08 avril 2024.

Le Président,
Emmanuel DEXET

Accusé de réception de la préfecture
087-200070506-20240408-B2023-27-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

